

SAINT-HUBERT Conseil communal

# La majorité partagée sur une proposition de la minorité

IPP et additionnels à la hausse et une majorité partagée sur la proposition de la conseillère PS + qui obtient gain de cause.

• **LIÏANE THOMAS**

Quatre grands absents pour ce conseil communal : l'échevine Anne Slachmuylders et la conseillère Anne Berg côté majorité et Olivier Dervaux et Gérard Bourgeois pour le groupe IC.

La proposition de la conseillère Séverine Pierret (PS +) de mettre en place une commission consultative du commerce est acceptée. Un point qui fut ajouté à l'ordre du jour à la demande de la conseillère qui siège dans la minorité. Après avoir écouté les arguments de Séverine Pierret, qui parle d'une démarche proactive, la conseillère Anne Félix (Cap 2012) estime que cette demande arrive tardivement, « à l'aube de la création d'une ADL, je pense qu'il n'est pas du tout judicieux de vouloir créer un contre-pouvoir. Unissons-nous plutôt autour de l'ADL pour le bien de toutes activités, économique, sociale, urbaine, culturelle,

sportive, associative ou touristique ».

Jean-Louis Brocart, conseiller Cap-2012, reprend : « Il y a près de 30 ans, j'étais commerçant à Saint-Hubert, à l'époque on n'a rien fait. Avec un groupe de commerçants, nous avions même organisé une action de nettoyage de la ville. »

Jean-Louis Brocart proposera un amendement à la proposition de Séverine Pierret pour que la commission du commerce ait un rôle de consultant sans pour autant intervenir dans les décisions prises par l'ADL et le collège communal. L'échevin de Commerce, Francis Dupont, trouve la proposition de la conseillère intéressante : « Je suis entièrement d'accord sur les interrogations de Séverine lorsqu'elle avance comment valoriser les atouts touristiques de notre commune sans un noyau fort d'activités commerciales et artisanales ? » Il y voit une activité

immédiate vu qu'à l'heure actuelle il n'y a plus d'union de commerçants », approuve Francis Dupont.

**Le bourgmestre, surpris, s'abstient**

Pour le bourgmestre Jean-Luc Henneaux, la proposition de Séverine Pierret est surprenante : « On évoque les problèmes de parking alors que c'est son groupe qui a validé les conditions de subventions de la place de l'Abbaye qui prévoyait l'exclusion de l'affectation parking. »

Au vote, la proposition est acceptée par 5 voix pour, 2 contre et 6 abstentions.

**L'IPP à 7,5 % et les centimes additionnels passent à 2 600**

De nombreuses taxes figurent à l'ordre du jour. Si la plupart restent inchangées, le contributeur sera toutefois de nouveau sollicité un peu plus avec l'augmentation de l'impôt des personnes physiques qui se

voit augmenté de 0,5 % et la taxe additionnelle au pré-compte immobilier qui passera de 2 500 à 2 600.

Et l'augmentation du prix de l'eau avec un CVD fixé à 2,24€/m<sup>3</sup> en juin dernier revient inévitablement sur le tapis suite à une demande émanant du ministère des Affaires économiques qui estime l'augmentation trop importante à supporter par les citoyens.

L'augmentation se fera en deux temps. Prix CVD maintenu à 1,885/m<sup>3</sup> jusqu'au 31 août 2014. Il sera adapté du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2014 à un CVD de 2,24€/m<sup>3</sup>.

L'échevin des Finances a argumenté cette proposition par une envolée de chiffres qui représente des sommes perdues par la Commune sur ce laps de temps et rejette la faute sur la majorité précédente qui n'a pas suivi les augmentations en son temps. « La Commune a besoin de ressources et nous sommes te-

## 10 logements sociaux d'ici 2016

La commune doit réaliser 11 nouveaux logements sociaux de 2014 à 2016, sous peine de se voir pénaliser. Le bourgmestre présente la situation et parle d'un investissement global de 3 500 000 € subventionné à 65 %. L'objectif est de proposer des logements correctement équipés à des familles à faibles revenus. L'ancienne gendarmerie sera Redouté. Enfin, suivant l'avancé du dossier, une explication à la rue des Gueux pourrait apporter 4 logements supplémentaires. ■

mus de respecter la légalité », avance Francis Dupont.

Au vote, les membres de la minorité s'abstiendront de même que la conseillère Anne Félix. ■

## Aérodrome

Le collège communal poursuit les nombreuses démarches afin de conserver l'activité sur le site de l'aérodrome après le départ d'Idélux prévu le 31 décembre prochain.

À la vue de l'échéance proche, le collège veut pouvoir disposer d'un maximum de sécurité afin d'agir au plus vite si besoin. C'est dans cette optique qu'il a demandé au conseil son autorisation pour s'engager dans une action en justice. Une simple mesure administrative de précaution envisagée par le collège qui n'a nullement l'intention de recourir à des mesures extrêmes.

La situation de l'aérodrome, avec probablement la direction poursuivie par les autorités communales, sera sur la table du prochain conseil prévu le 12 novembre prochain.